ANNEXE B, APPENDICE 6

COREN 514

INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et la liste de contrôle du COREN 514 et se familiariser avec la matière avant de faire l'évaluation.

Aucun temps n'est réservé à ce COREN car il doit être administré à tout moment où le cadet a terminé son plan d'apprentissage individuel.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION

Le cadet doit réviser la liste de contrôle d'évaluation du COREN 514 et se familiariser avec les critères d'évaluation.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'évaluation de rendement a été choisie pour le présent OREN parce qu'elle permet à l'évaluateur de déterminer si le cadet a participé à l'apprentissage individualisé.

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

OBJET

L'objet de ce COREN est d'évaluer le degré de participation du cadet à l'apprentissage individualisé.

RESSOURCES

La liste de contrôle d'évaluation du COREN 514.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

S.O.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

1. L'O Niv doit guider le cadet dans l'élaboration d'un plan d'apprentissage individuel qui identifie un sujet lié aux cadets de l'Armée qui intéresse le cadet et une série d'objectifs spécifiques (besoins d'apprentissage) faisant partie du PC ou extérieurs à celui-ci que le cadet désire poursuivre. Ce plan d'apprentissage individuel doit identifier :

- **Les besoins en apprentissage.** Des énoncés spécifiques sur ce qui doit être appris.
- **Les activités d'apprentissage.** Des énoncés qui décrivent comment chaque besoin en apprentissage sera comblé.
- **Les dates d'exécution.** Des délais d'exécution pour l'accomplissement de chaque activité d'apprentissage intégrés dans un plan global.
- **Les ressources d'apprentissage.** Des ressources humaines et matérielles spécifiques nécessaires pour accomplir chaque activité d'apprentissage.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PG-002/A-CR-CCP-705-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

- **Les mesures de la réussite.** Des énoncés de mesure décrivant comment déterminer si une activité d'apprentissage a été réussie.
- **Le rapport final.** Une description de la façon dont le cadet démontrera aux autres comment l'activité d'apprentissage individualisé lui a été bénéfique.

2. L'O Niv doit réviser le plan d'apprentissage individuel du cadet en le comparant à la matrice ci-dessous pour s'assurer que le plan répond aux exigences d'évaluation du PC. Si le cadet soumet un plan qui obtient un pointage de 12 points ou plus sur une possibilité de 20 points, l'O Niv doit acheminer le plan d'apprentissage personnel au commandant pour qu'il l'approuve. Si le cadet obtient moins de 12 points, l'O Niv doit identifier les parties de la matrice où le cadet a obtenu un pointage faible de sorte que le cadet puisse ajuster son plan d'apprentissage individuel et le soumettre de nouveau.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PG-002/A-CR-CCP-705-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

	0	1	2	3	4
POTENTIEL DE DÉVELOP-PEMENT INDIVIDUEL	En tenant compte de qui est le cadet, la proposition comprend des expériences semblables à celles déjà vécues par le cadet.	En tenant compte de qui est le cadet, les exigences du plan d'apprentissage individuel fournissent des expériences semblables à celle déjà vécues au PC mais elles sont appliquées de manière différente.	En tenant compte de qui est le cadet, les exigences du plan d'apprentissage individuel fournissent des expériences qui renforcent progressivement celles du PC.	En tenant compte de qui est le cadet, les exigences du plan d'apprentissage individuel fournissent des expériences qui renforcent progressivement celles du PC et peuvent avoir des incidences ultérieures.	En tenant compte de qui est le cadet, les exigences du plan d'apprentissage individuel fournissent des expériences qui renforcent progressivement celles du PC, lesquelles ont des incidences sur les objectifs ultérieurs élaborés par le cadet.
BUTS, MISSION ET RÉSULTATS POUR LES PARTICIPANTS (OAIC 11-03)	La proposition n'a pas de lien avec les objectifs, la mission et les résultats pour les participants du PC.	La proposition est liée aux domaines d'intérêts des cadets de l'Armée au sein du PC.	La proposition utilise les domaines d'intérêts des cadets de l'Armée au sein du PC pour contribuer positivement à la transition du cadet vers la vie adulte.	La proposition utilise les domaines d'intérêts des cadets de l'Armée au sein du PC pour contribuer positivement à la transition du cadet vers la vie adulte et fait référence aux objectifs reliés aux résultats pour les participants tels qu'énoncés dans l'OAIC 11-03.	La proposition utilise les domaines d'intérêts des cadets de l'Armée au sein du PC pour contribuer positivement à la transition du cadet vers la vie adulte en ciblant spécifiquement les résultats pour les participants tels qu'énoncés dans l'OAIC 11-03.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PG-002/A-CR-CCP-705-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

	0	1	2	3	4
ENGAGEMENT EN TERMES DE TEMPS	En tenant compte de qui est le cadet, les exigences du plan d'apprentissage individuel ne requièrent aucune modification à l'engagement actuel en termes de temps pour terminer le plan.	En tenant compte de qui est le cadet, les exigences du plan d'apprentissage individuel peuvent être atteintes en modifiant ce qui est actuellement fait sans trop de changement à leur engagement actuel en termes de temps.	En tenant compte de qui est le cadet, les exigences du plan d'apprentissage individuel comprendront un mélange d'engagements modifiés actuels et nouveaux en termes de temps.	En tenant compte de qui est le cadet, les exigences du plan d'apprentissage individuel requerront l'engagement de plus de temps de la part du cadet.	En tenant compte de qui est le cadet, les exigences du plan d'apprentissage individuel répondent à la fois aux besoins personnels et organisationnels de façon créative qui requière un engagement supplémentaire en termes de temps de la part du cadet.
DIFFICULTÉS	En tenant compte de qui est le cadet, les exigences du plan d'apprentissage individuel ne requièrent aucune modification à l'engagement actuel en termes de temps pour terminer le plan.	En tenant compte de qui est le cadet, les exigences du plan d'apprentissage individuel peuvent être atteintes en modifiant ce qui est actuellement fait sans trop de changement à leur engagement actuel en termes de temps.	En tenant compte de qui est le cadet, les exigences du plan d'apprentissage individuel comprendront un mélange d'engagements modifiés actuels et de nouveaux défis.	En tenant compte de qui est le cadet, les exigences du plan d'apprentissage individuel requerront de nouvelles expériences.	En tenant compte de qui est le cadet, les exigences du plan d'apprentissage individuel répondent à la fois aux besoins personnels et organisationnels de façon créative qui met au défi le cadet par de nouvelles expériences.
DIVERSITÉ	La proposition ne comprend qu'une seule expérience.	La proposition comprend deux expériences uniques.	La proposition comprend trois expériences uniques.	La proposition comprend quatre expériences uniques.	La proposition comprend plus de quatre expériences uniques.

3. Le commandant doit réviser le plan d'apprentissage individuel et être l'autorité approbatrice.

4. Une fois que le plan d'apprentissage individuel est approuvé, le cadet peut poursuivre les activités d'apprentissage telles que décrites dans le plan. Périodiquement, l'O Niv doit rencontrer le cadet pour évaluer ses progrès relatifs à son plan d'apprentissage individuel. Le cadet peut modifier le plan d'apprentissage individuel en accord avec l'O Niv et le commandant.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PG-002/A-CR-CCP-705-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

5. Une fois que le cadet a terminé toutes les activités décrites dans le plan d'apprentissage individuel, il doit préparer et effectuer une présentation expliquant comment il a bénéficié de l'activité d'apprentissage individuelle. À la condition que le cadet décrive clairement son apprentissage individuel et qu'il soit en mesure de démontrer ce qu'il croit avoir appris de son expérience, cette présentation peu prendre n'importe quelle forme, y compris, mais sans toutefois s'y limiter :

- un rapport,
- une émission de radio,
- une présentation PowerPoint,
- un exposé,
- un blogue,
- une page Web,
- une vidéo,
- une composition musicale,
- un journal de photos, ou
- une visite guidée ou une excursion.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Indiquer de la façon suivante l'évaluation de rendement global sur la liste de contrôle d'évaluation :

   a. **Non réalisée.** Le cadet n'a pas élaboré de plan d'apprentissage individuel satisfaisant ou ne l'a pas mis en œuvre.

   b. **Réalisée sans difficulté.** Le cadet a élaboré un plan d'apprentissage individuel satisfaisant et l'a mis en œuvre.

2. Inscrire les notes prises dans la section de rétroaction de l'évaluateur sur la liste de contrôle d'évaluation. Lorsque c'est possible, joindre un exemplaire de la présentation compète du cadet.

3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.

4. S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.

5. Le résultat global sera inscrit dans le dossier de qualification de cadet-maître qui se trouve au chapitre 3, annexe C.

DONNER UNE RÉTROACTION D'ÉVALUATION

Discuter avec le cadet de son rendement général et lui remettre une copie complétée de la liste de contrôle.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PG-002/A-CR-CCP-705-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

COREN 514 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION
ÉVALUATION GLOBALE

Nom du cadet : _____ Corps de cadets : _____

Peloton : _____

Rétroaction de l'évaluateur :

	OREN 514 – Évaluation globale							
Cocher un seul niveau de rendement	**Non réalisée**		**Réalisée avec difficulté**		**Réalisée sans difficulté**		**Norme dépassée**	
Rendement global	Le cadet n'a pas satisfait aux exigences en n'élaborant pas un plan d'apprentissage individuel satisfaisant ou en ne l'ayant pas mis en œuvre.				Le cadet a satisfait aux exigences en élaborant un plan d'apprentissage individuel satisfaisant et en le mettant en œuvre.			

Nom de l'évaluateur :	**Poste :**
Signature de l'évaluateur :	**Date :**

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PG-002/A-CR-CCP-705-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.